

Conseil d'administration de l'IPC élu lors de l'Assemblée générale extraordinaire

- Sept membres ordinaires ont été élus lors de l'Assemblée générale extraordinaire en ligne tenue jeudi.**

L'élection du Conseil d'Administration du Comité International Paralympique (IPC) s'est achevée jeudi 20 novembre lors d'une assemblée générale extraordinaire en ligne, avec la désignation de sept membres ordinaires.

Lors de l'Assemblée générale de l'IPC en septembre à Séoul, Corée du Sud, les membres ont réélu Andrew Parsons (Brésil) à la présidence pour un troisième mandat, et élu Leila Marques Mota (Portugal) et John Petersson (Danemark) à la vice-présidence. Faute de temps, l'élection des sept membres ordinaires a été reportée après le premier tour.

Jeudi, les sept personnes suivantes ont été élues membres ordinaires pour un mandat de quatre ans :

- Debra Alexander
- Chelsey Gotell
- Fernando Riaño
- Mohamed Duaij Alkhailifa
- Robyn Smith
- Miki Matheson
- Bradley Snyder

Ces sept personnes rejoignent Parsons, Marques Mota et Petersson au sein du Conseil d'administration de l'IPC, ainsi que Vladyslava Kravchenko, présidente du Conseil des athlètes de l'IPC, et Josh Dueck, premier vice-président.

Andrew Parsons, président de l'IPC, a déclaré : « À la suite de l'Assemblée générale extraordinaire en ligne de l'IPC d'aujourd'hui, je souhaite féliciter les sept membres élus par l'adhésion de l'IPC.

Nous avons désormais un Conseil composé de 12 membres qui, grâce à sa diversité et son expérience, apportera une force immense pour faire progresser le Mouvement Paralympique au cours des quatre prochaines années.

Le Conseil compte six hommes et six femmes, et les cinq régions y sont représentés. Au sein du Conseil, il y a huit athlètes paralympiques, ce qui signifie que la perspective des athlètes continuera à être prise en compte dans toutes les questions et décisions du Conseil.

Aux membres sortants du Conseil, je souhaite les remercier du fond du cœur pour leur travail remarquable. Je suis fier d'avoir travaillé à vos côtés au service de nos membres et des athlètes qu'ils représentent.

En particulier, je voudrais adresser une mention spéciale à Duane Kale pour son service exceptionnel, y compris deux mandats en tant que vice-président. L'approche méthodique et calme de Duane dans toutes les situations est parfaitement illustrée par son leadership dans la révision de la gouvernance de l'IPC, ce qui en a fait un vice-président et un membre du Conseil exemplaire. »

Tous les membres du Conseil d'administration de l'IPC élus en 2025 exerceront un mandat de quatre ans, jusqu'à la 24ème Assemblée générale de l'IPC prévue fin 2029.

-fin-